

G.A.D.E.L

GROUPEMENT ASSOCIATIF DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU LOT

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

I – OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL PERMANENT DES POLLUTIONS (ODPP)

Les signalements émanant du grand public nous parviennent régulièrement par courrier, courriel, appel téléphonique ou par l'intermédiaire du site et du blog.

Des fiches spécifiques sont transmises au « référent GADEL » officialisé par la préfète qui les gère avec les services de l'Etat concernés. Un bilan sur l'évolution de chaque dossier est fait régulièrement lors de rencontres entre le référent de l'Etat et le responsable ODPP.

Cédric Lampin, DDT adjoint et « référent » en titre, vient de partir à la retraite. Nous attendons la désignation de son remplaçant...

ETAT DES CONTENTIEUX

- **Volet Administratif**

1 - Carrière à STRENQUELS : requête en appel rejetée (sans frais) par la CAA de Bordeaux. On reste sur les résultats obtenus en 1^{ère} instance au Tribunal Administratif (TA) de Toulouse : modification substantielle de l'Arrêté Préfectoral.

2 - Abattage d'arbres à BEGOUX/CAHORS : rejet par le TA de Toulouse de notre requête indemnitaire. Appel : clôture de la procédure fixée au 20 mars prochain.

3 - Publicités illégales à CAHORS : rejet en 1^{ère} instance. Saisine de la Cour Administrative d'Appel.

4 - SAS Carrières du Bassin de Brive à ESPEDAILLAC : protocole d'accord avec l'exploitant et l'Etat qui a conduit à notre désistement sans frais accepté par le TA.

5 - SAS carrières du Bassin de Brive à THEMINES : même procédure de conciliation.

6 - Centrale hydroélectrique PRODELEC à TOIRAC : désistement suite à obtention de la mise en conformité.

7 - Voie d'Avenir Nord du Lot (T3 via l'A20) : recours en annulation déposé par l'association DOUE/VIGNON doublé d'un référé-suspension validé par le juge qui suspend les travaux. Pourvoi en cassation de la préfète et du Président du Conseil départemental. Recours en intervention volontaire du GADEL et de FNEMP pour soutenir la demande d'annulation de l'AP.

8 - Méthaniseur de GRAMAT : recours gracieux auprès de madame Ferrier, préfète, pour obtenir la réduction du potentiel du méthaniseur et une autre utilisation du digestat. Délai qui court jusqu'à début mai. En cas d'échec de la négociation, le contentieux administratif semble inévitable.

9 - Méthaniseur de MAYRAC : recours gracieux déposé auprès de la préfète.

Pour ces deux derniers dossiers, ce n'est pas le principe de la production d'énergie qui est contesté mais les risques liés au surdimensionnement des projets et à l'épandage des digestats.

- **Volet judiciaire (Civil et Pénal)**

- 1 - Décharge de Brousseyras à CAHORS : procédure toujours en instance
- 2 - Travaux illégaux sur la Bave à SAINT CERE : en instance.
- 3 - SIDENERGIE à LAVAL-de-CERE : enquête toujours en cours ! Relance du Parquet faite le 20 janvier 2016. Préparation d'une saisine du juge d'instruction par GADEL et FNEMP.
- 4 - ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) à CARENNAC : toujours en enquête.
- 5 - Carrière « Combe du Causse » à ESPERE : résultat de l'enquête communiqué au Parquet qui doit statuer sur les suites à donner.
- 6 - Installation hydroélectrique à PORT-de-GAGNAC : relaxe en correctionnelle au TGI de CAHORS ; relaxe en cours d'appel à AGEN ; pourvoi en cassation du Parquet général et des plaignants (GADEL et FNEMP).
- 7 - Pollution EDF barrage de SAINT SAURY sur l'Escaumels : procédure de transaction pénale à l'initiative du Parquet de LIMOGES. GADEL et FNEMP demandent chacun 2200 Euros de dommages et intérêts alors qu'EDF propose 1100 Euros. La conciliation doit être finalisée pour la mi-juin...
- 8 - Tentative de destruction par arme à feu d'un *Gypaète barbu* : l'enquête n'a pu aboutir; affaire classée.
- 9 - ISDI à CRAYSSAC : suite à mise en demeure des propriétaires, réhabilitation effectuée. Interrogation sur la traçabilité des déchets non inertes qui devaient être purgés. Suite à une 2^{ème} plainte déposée par le GADEL, les conclusions de l'enquête viennent d'être déposées auprès du Procureur.
- 10 - Pollution SOLEV à MARTEL : toujours en enquête.
- 11 - Pollution GOLFECH : fuites radioactives avec dépassement des normes de rejets le 19 octobre 2016. Plainte groupée à laquelle participent le GADEL et FNEMP.
- 12 - Exhaussement de sol à ESPERE : échec de la procédure pénale. Aboutissement du recours administratif porté par un membre de l'association locale, à titre personnel. La réhabilitation est achevée.

- **Dossiers traités en partenariat avec le « référent ».**

- 1 - Réhabilitation carrière à LOUPIAC : demande de restauration des berges du *Clédelles*, de comblement du carreau de la carrière et de « mise en défens » du pied de falaise.
- 2 - Pollution chronique du ruisseau *Le Clédelles* par écoulements sauvages en provenance d'un circuit autorisé de véhicules motorisés : la création d'un fossé de rétention n'a pas réglé le problème.
- 3 - Décharge rive droite partie médiane du *Clédelles* régalande mais non purgée...
- 4 - Décharges LABASTIDE-MARNHAC : procédure de régularisation en cours.
- 5 - SARL CM QUARTZ à ST DENIS-CATUS : projet de regroupement de deux carrières et des installations de traitement par aliénation d'un chemin communal et son déplacement en zone naturelle

sensible (ZNIEFF). Conseil municipal favorable, riverains opposés. Une des deux carrières est utilisée comme piste d'entraînement de véhicules motorisés (non autorisée) ; elle sert une fois l'an pour une compétition officielle (autorisée). Imbroglie administrative et judiciaire, plusieurs procédures se superposent !

6 - Décharge sauvage « Débarrastout » à ST DENIS-CATUS : réhabilitation engagée.

7 - RECUP'46 à LIVERNON : mise en demeure adressée à l'exploitant suite à laquelle toutes les prescriptions n'ont pas été respectées.

8 - IMERYS sur le FRAU : extension envisagée dans le cadre d'une demande d'un P.I.G. développé sur des terrains appartenant à l'Etat (ONF). Commission inter-ministérielle sollicitée par la préfète. Dans l'attente du rapport d'expertise qui bloque sa progression sur le territoire de Lavercantière (Espace Naturel Sensible du Frau), l'exploitant envisage un agrandissement sur les communes de THEDIRAC et PEYRILLES, favorables à l'activité. ...

9 - Décharges de FLAUGNAC : la DDT a relancé l'unité territoriale DREAL.

10 - Pollution à PUY-l'EVEQUE : nouvelle fiche de signalement communiquée à la DDT.

11 - VHU à LACAPELLE-CABANAC : signalement récent.

12 - Important dépôt sauvage de traverses SNCF à CARENNAC : idem.

13 - Décharge d'Englandières à CAHORS : visite de la DDT restée sans suite. Stocks d'amiante évacués. Affaire à relancer.

14 - Pollution de la Cère au droit du rejet de SIDENERGIE : peu de perspicacité de l'UT DREAL.

15 - Signalement d'une destruction de zone humide au lac Vert de CATUS.

II – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

• TRANSPORT

1 - Voie d'Avenir

- Contre toute attente la Préfète du Lot signe la DUP le 15 juillet 2016. Le 13 septembre 2016 la Préfète signe un arrêté modificatif de DUP.

- L'association (A.S.M.V.V.D.V.C.C.), la mairie de Strenquels et 100 personnes individuellement, ont engagé un recours en annulation des arrêtés.

- Parallèlement les trois entités ont engagé un référé suspension auprès du TA de Toulouse qui a rendu une ordonnance le 25 octobre 2016 en leur faveur. Le département et le Ministère de l'intérieur ont engagé un pourvoi en cassation auprès du Conseil d'Etat.

Devant la jurisprudence que ce référé suspension va créer, le GADEL et FNE vont engager une action sous forme d'intervention volontaire pour appuyer l'association.

2 - Devenir de la gare de CAHORS

La Grande ligne ferroviaire Paris par Cahors a été déclassée. Le Lot Sud devra se rendre à Montauban pour prendre le TGV via Bordeaux Paris.

3 - Voie Verte (CAHORS/CAPDENAC)

La Région, après les Etats généraux du rail, a décidé de ne pas déferer la voie Capdenac Cahors.

- **URBANISME**

- 1 - Accompagnement des communes dans la réflexion en amont.
- 2 - Assistance des associations-membres dans les documents d'urbanisme locaux et leur éventuelle contestation.
- 3 - Veille sur l'attribution des permis de construire.
- 4 - Participation au SCOT de Figeac (E.P.), de Cahors en cours
- 5 - CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial)

La CDAC s'est réunie 2 fois :

- pour la Corrèze à Tulle, (Mars 2016) extension grande surface alimentaire à Brive : Avis favorable.
Dossier retoqué par la CNAC.

- pour le Lot : Agrandissement d'une grande surface alimentaire aux Quatre routes (Août 2016) : Abstention

6 - **Commission départementale de consultation en matière d'urbanisme** : aucune réunion

7 - CDPENAF (pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers).

Le règlement intérieur de cette commission nouvelle formule (ex. CDCEA) a été validé. Il précise les règles de fonctionnement de la structure dont la composition obéit au décret n°2015-644 du 9 juin et à l'AP du 29 octobre 2015. Les membres sont nommés pour 6 ans renouvelables. Ils sont tenus au devoir de réserve !

La CDPENAF a une vocation assez large.

Elle traite tout d'abord de dossiers à caractère obligatoire : SCOT, PLU, cartes communales, RNU, documents d'aménagements impactant le foncier agricole, changement de destination ou extensions de certains bâtiments...

Elle a ensuite un pouvoir d'auto-saisine qui lui permet d'élargir son champ d'action à des projets ou documents d'aménagement ou d'urbanisation concernant des communes comprises dans le périmètre d'un Schéma de Cohérence Territoriale.

Elle peut être consultée sur toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou usage agricole.

La CDPENAF s'est réunie 8 fois en 2016 :

- 17 mars :

- . Hangar photovoltaïque : avis favorable
- . 1 PLU : favorable avec recommandation

- 28 avril :

- . Divisions foncières aux fins de PC d'habitations : avis conformes
- . Maisons d'habitation : 1 favorable, 1 défavorable.

- 16 juin :

- . Maisons d'habitation : 1 favorable, 1 défavorable
- . 3 tunnels à usage agricole : favorable
- . 2 PLU : favorable.

- 13 juillet :

- . 1 PLU : favorable
- . 1 supermarché : favorable

- . 3 hangars photovoltaïques : favorable
- . Hangar agricole : favorable
- . Maison d'habitation : favorable
- . Questions diverses : élargissement d'une route sur des parcelles plantées en vignes AOC : signalement à l'attention du représentant de l'INAO présent. Le projet a fait l'objet d'une enquête publique...
- 8 septembre :
 - . Hangar agricole : favorable
 - . Modification de zonage d'un document d'urbanisme : favorable
 - . 4 PLU : favorables dont un avec diverses remarques.
- 30 septembre :
 - . PLU : 2 avis favorables avec réserves, 1 favorable, 1 défavorable.
- 4 novembre :
 - . Création d'un lotissement (arrêté municipal) : favorable avec remarques
 - . PLU : 2 avis favorables.
- 13 décembre :
 - . 3 permis de construire : favorable
 - . 1 PLU : favorable.

• INSTALLATIONS CLASSEES

1 - Exploitation du sous-sol et représentation en formation spécialisée « carrières ».

En 2016, la totalité des réunions statutaires CODENAPS – Section Carrières ont été couvertes par le GADEL.

Ces réunions statutaires organisées par l'Administration centrale ont un but essentiellement consultatif d'aide à la prise de décision du Préfet du Lot. Elles ne sont nullement décisionnaires, malgré l'avis rendu par les membres présents : favorable ou défavorable.

Cette année encore, nous déplorons l'absence récurrente des élus du département, sauf pour quelques dossiers revêtant, pour eux, un intérêt majeur.

Au cours de cette année 2016, nous avons été saisis de nombreux dossiers administratifs, portant sur des modifications de conditions de remise en état d'installations classées dont l'exploitation avait été abandonnée soit : suite à sanction de l'administration pour non-respect de la réglementation en vigueur ou suite à une situation économique ou personnelle défavorable pour l'exploitant.

Ces modifications sont systématiquement soutenues par la DREAL qui veut à tous prix éviter de gérer des carrières « orphelines ». Le repreneur peut donc sans difficulté, voire systématiquement, bénéficier de conditions de remise en état moins contraignantes que celles contenues à l'origine dans l'arrêté d'autorisation d'exploitation.

La DREAL prétexte donc être mise devant le fait accompli et les représentants de la profession des carrières justifient leurs demandes par des modifications de contexte d'exploitation, inévitables, dues à des durées d'autorisation d'exploitation de 30 ans contenues dans les arrêtés originels.

A ce titre nous sommes intervenus, pour que Madame la Préfète du Lot soit saisie personnellement de ce problème, afin qu'elle puisse prendre toutes les dispositions utiles pour que cessent ces dérives.

2 - Risques naturels et industriels

CODERST - Compte rendu d'activités 2016

Le CODERST a été réuni 10 fois.

- 16 février, 24 mars, 13 avril : rien à signaler.
- 26 Mai : Avis défavorable (AD) pour prélèvements dans les cours d'eau pour l'irrigation.
- 22 Juin : AD pour prélèvements dans les cours d'eau pour l'irrigation.
- 07 Juillet : RAS
- 15 Septembre : Abstention sur le dossier de dérivation du Lac vert à Catus et sur le dossier du stockage déchets inertes à Luzech et à Lacapelle-Marival .
Avis défavorable sur dossier stockage déchets inertes à Livernon.
- 20 Octobre : AD GADEL sur dossier de méthanisation à Gramat..
- 17 Novembre : RAS
- 15 décembre :AD GADEL sur dossier de méthanisation à Mayrac.

Sujets Traités

Industrie :

- Installations industrielles : 10 dossiers
- Installations hydroélectriques : 2 dossiers

Agriculture :

- Irrigation : 11 dossiers
- Pisciculture : 1 dossier
- AEP : 5 dossiers
- Travaux en rivière : 8 dossiers
- Stockage, tri et traitement déchets : 6 dossiers
- Chambres funéraires : 1 dossier
- Logement : Insalubrité : 1 dossier

OBSERVATIONS

Le GADEL, favorable à la méthanisation mais fidèle aux recommandations de l'ADEME de privilégier les petites installations, a émis un avis défavorable à l'usine de GRAMAT et à l'extension de l'unité de MAYRAC. Le GADEL a par ailleurs demandé au préfet l'engagement d'une réflexion sur la méthanisation à l'échelle du département du Lot.

3 - Services publics (déchets)

- **Déchets**

- Révision du plan départemental des déchets du BTP 2016

Pour répondre aux objectifs réglementaires, le département a réuni pendant l'année 2016, des réunions de concertations avec les entreprises de travaux publics et du bâtiment, auxquelles était invité le GADEL. Le gisement produit est de 338 000 tonnes de déchets. A l'horizon 2020, 70 % en poids des déchets du BTP, doivent être valorisés. Ont été retenus des objectifs de valorisation matière des déchets inertes, avec revalorisation et réemploi de 100 % des matériaux géologiquement excavés et recyclage de 100 % des matériaux bitumineux. Pour les petites entreprises, le réseau des 29 déchèteries du SYDED est satisfaisant avec également un réseau de 24 installations de stockage réparties sur le département dont 20 gérées par le SYDED. Pour les chantiers de taille plus conséquente, existent déjà 5 plateformes. Des projets privés sont à l'étude, certaines plateformes seront mobiles. Une plateforme reçoit tout type de déchets, y compris les dangereux. Cinq carrières réceptionnent des déchets inertes extérieurs pour leur remblaiement. Le GADEL est favorable à cette pratique car cette filière est nécessaire en limitant les transports (52 carrières exploitées sont bien réparties sur le département), évitant les décharges sauvages, mais avec un suivi de la traçabilité des

produits, et un respect strict des consignes de tri pour les producteurs de déchets inertes y compris pour le Maître d'ouvrage qui peut imposer dans son cahier des charges le type de filière de retraitement.

- Révision du plan départemental des déchets ménagers

En cours avec un retard de plusieurs mois avec un rappel à l'ordre de la Région.

- **Commission de consultation des services publics locaux (SYDED)**

Le budget annuel 2015 : en fonctionnement de 28,5M€, investissement: 13,1M€

La présentation des rapports annuels 2015 fait apparaître un équilibre financier tant pour l'activité déchets: tri, traitement avec un excédent de 611 701€, pour l'activité « bois énergie » de 1€, l'activité « eau potable » avec 422 877 m³ vendus pour un excédent de 30 852€ l'activité « assainissement » pour un excédent 64 011€ et l'activité « eaux naturelles » (22 sites de baignades) pour un excédent de 2057 €

A été donnée l'information sur l'avancement de la reprise du projet d'unité de traitement des boues de compostage, en co-traitement avec des bio-déchets ;(dossier passé en CODERST le 24 mars, arrêté d'autorisation reçu)

Présentation de l'étude de faisabilité du réseau de chaleur de Capdenac-gare (chaufferie en position centrale pour desservir : 2 maisons de retraite, la piscine d'hiver, 40 logements HLM, 28 Logements individuels, densité de 1,25MW)

III – EAU

- Qualité des eaux de la Dordogne quercynoise : la pollution aux PCB semble s'être résorbée.
- Qualité des eaux du Lot :
Permanence de la pollution ancienne (Cadmium) liée à l'exploitation « Vieille Montagne » (12).
Suivi des captages Grenelle MAUROUX (Atrazine), PARNAC et LUZECH.
- Participation au Comité de Gestion de l'étiage : la DDT a produit les arrêtés préfectoraux de limitation ou d'interdiction conformément à l'arrêté cadre départemental. Les instances agricoles ont boycotté les rencontres hebdomadaires. Pas de réunion bilan.
- Cartographie des cours d'eau : engagée fin 2015, elle a pour préalable la définition même de cours d'eau, notion jusqu'alors absente du Code de l'environnement. Après réalisation de la carte hydrographique de la Bouriane, celle du Quercy Blanc a débuté.
- Déposition à l'enquête publique de renouvellement d'exploitation d'un élevage piscicole sur le Blagour à SOUILLAC.
- Comité de pilotage SAGE Haute-Dordogne.
- Membre du Comité de Gestion Poissons Migrateurs Rivière Dordogne.
- Membre des Comités de Pilotage N 2000, Basse Vallée du Célé, Ouyse-Alzou, Moyenne Vallée du Lot Inférieure, Vallée de la Cère et tributaires.
- Forum local de l'Eau (12 mai 2016).
- Continuité écologique du Vert : les travaux de restauration du Lac Vert et de mise en dérivation du ruisseau sont terminés.

Nous avons relevé divers manquements : sous-évaluation de la quantité d'alluvions, présence d'une source sur le trajet de la nouvelle digue (berge en rive droite du ruisseau), destruction d'une zone humide. Répercussion importante sur le coût pour le Grand Cahors.

- SLGRI : engagement de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'inondation de CAHORS.

IV – AGRICULTURE

Les relations avec le monde agricole ont eu lieu dans le cadre de rencontres sur la politique de l'eau et l'organisation du territoire.

V – NATURE & BIODIVERSITE

- Suivi des opérations NATURA 2000 : toutes les réunions n'ont pas été couvertes par manque de volontaires ou de disponibilité.

- Participation aux activités du PNRCQ : quasi nulle (présence à une réunion).

- Protection des paysages : relevé et suivi des affichages publicitaires illégaux et des abattages d'arbres (voir volet juridique).

VI – SANTE-ENVIRONNEMENT

2016, année importante et riche pour le GADEL dans cette thématique.

- **Air :**

Présentation devant la presse régionale (février 2016) du dossier ORAMIP 2014 : pollution dans la Vallée du LOT.

Campagne Radon dans le SEGALA qui s'est avérée positive .

Mise en place et installation du CLS Grand Figeac .

Mise en place à Figeac d'une unité de mesures de la pollution de l'air durant un an par l'ORAMIP. Elle sera suivie de campagnes similaires à CAHORS et dans la Vallée de la Dordogne, grâce à l'ARS lotoise qui a été (comme tout le monde, ORAMIP compris) surprise par les résultats de la Vallée du LOT .

Forum sur l'air organisé par la Préfète, le 17 octobre 2016,

Bilan:

- * Participation réduite, très peu d'élus !

- * Révélation publique des problèmes : pollution aux particules fines en vallée du LOT identique à celle de l'agglomération toulousaine, rappel de la pollution par les pesticides (Douelle : lindane en 2012), reconnaissance par le SYDED de l'absence de filtration sur les 11 chaudières des « réseaux chaleur ».

- * Démonstration par Philippe Leturcq (expert GADEL) de la « non neutralité » carbone de la combustion du bois et du « risque forestier ».

- * Compte rendu et documents de séance en ligne sur le site de la préfecture.

Quelles actions ? Courrier adressé à la préfète, ARS et DDT.

- **Opération pesticides**

Participation à la consultation en ligne sur le projet d'arrêté préfectoral du Lot pour la protection des populations riveraines. Le GADEL considère que les prescriptions contenues dans la mouture définitive sont très insuffisantes.

VII – ENERGIE

- Création d'un Comité départemental de l'énergie (CDE) en remplacement de l'ancienne structure Maîtrise de la demande en Energie (MDE). Le GADEL n'a pas été invité à y siéger ! Réclamation à déposer auprès de la préfète.

- **Photovoltaïque au sol :**

- projet citoyen à BRENGUES
- projet de 27 ha à LOUBRESSAC
- projets à GRAMAT : ancienne décharge réhabilitée (enquête publique 2015) et Camp de Viroulou.

- **Méthanisation :**

GRAMAT: l'enquête publique s'est déroulée du 17/07/2016 au 19/08/2016; l'arrêté préfectoral a été signé le 09/11/2016 .

➔ Recours gracieux (06/01/2017) GADEL, FNEMP, Confédération paysanne, Collectif local. Pourparlers en cours pour une réduction de la capacité de l'unité à des intrants locaux (20 000 T) et une autre utilisation du digestat que par épandage sur le territoire du PNRCQ.

➔ Recours contentieux envisagé en cas d'échec.

MAYRAC : projet d'extension avec doublement du plan d'épandage. L'arrêté d'extension sera signé en 2017. La déposition d'un recours gracieux quant au plan d'épandage est envisagée. Il est à noter que les impacts superficie-tonnages épandus se cumulent en zone karstique fragile.

AUTRES PROJETS : En Figeacois (Lacapelle-Marival, Labathude, St Médard Nicourby), Quercy Blanc (Montcuq), Bouriane, (Gourdon, Cazals-Salviac).

VIII - EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

- Interventions médiatiques sur des dossiers ciblés,
- Stands GADEL lors de journées associatives ou thématiques.

IX - COMMUNICATION, PARTENARIATS et VIE ASSOCIATIVE

- Site GADEL : www.gadel-environnement.org
- Blog : <http://lot-environnement.com>
- Relations avec les médias

- Partenariats dans le cadre de l'agrément et des commissions de débats publics.
- CA et AG FNE Midi-Pyrénées.
- Participation aux ateliers ORAMIP PNSE 3
- Rencontre avec la préfète, les sous-préfets et directeurs départementaux
- Séances de travail avec les services de l'État
- Rencontres avec le président du Conseil Départemental
- AG et CA de la LPO Lot
- AG et CA de la Société des Naturalistes du Lot (SNL).
- Assistance aux associations-membres sur les dossiers locaux.
- Informations à la carte auprès du grand public.
- Présence aux manifestations officielles.
- Participation aux enquêtes publiques sur des dossiers d'intérêt départemental.
- Veille environnementale sur l'ensemble du territoire lotois.
- Partenariat juridique avec FNE Midi-Pyrénées (réunion bilan de concertation avec le CA et le président, la vice présidente et le juriste).
- Contacts ponctuels avec diverses structures : PNRCQ, EPIDOR, Entente Vallée du Lot, Quercy Energies, Carrefour des Sciences & des Arts, Fédération de Pêche, Conservatoire des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, Paysages de France, Agir pour les paysages, Kokopelli, ANPER, Nature-Midi-Pyrénées, collectivités locales et territoriales, parlementaires et autres élus...
- Café Philo à CAHORS le 14/01/16 : « A quoi sert l'écologie ? ».
- Rencontre avec le Président du Conseil Départemental (18/01/16).
- CLCS IMERYYS (19/01/16) à Gourdon.
- Réunion réseau juridique FNE MP 11/02/16).
- AG du FRAU à Lavercantière (13/02/16).
- Dossier SOLEV à Martel (16/02/16) : rencontre avec le Maire puis l'enquêteur de la Brigade locale).
- Réunions avec le Collectif « Ligne ferroviaire Cahors-Capdenac».
- Soirée sur le LINKY (Cahors le 19/03/16).
- Fête des Faucheurs d'OGM (Le Bourg, 2/04/16).
- Relevé avec l'huissier des panneaux publicitaires en infraction à Cahors (5/04/16).
- Présentation de l'AP « Rapaces » (DDT).
- Formation des dirigeants associatifs (Cahors le 21/04/16).
- Manifestation pour le FRAU (Cahors – 11/06/16).
- Comité d'experts IMERYYS (Gourdon – 28/06/16).
- Etats Généraux Rail et intermodalité (Cahors -5/07/16).
- Rencontre PAPREC à Espère (7/07/16).
- RV Mathias Autesserre de Quercy Energies (Cahors le 16/08/16).
- Rencontre M. Crubillé à Cahors : abattage arbres du tour de ville à Gourdon.
- Rencontre Préfète (1/09/16).

- Fête des plantes à Livernon (11/09/16).
- RV à l'ARS avec DDT : pollutions et santé publique (30/09/16).
- Forum Air (17/10/16 – Cahors).
- Conférence de presse : méthanisation (21/10/16).
- Antenne d'Oc : « Transition énergétique » (9/12/16).
- Sous-Préfecture Gourdon : méthaniseur de Gramat (19/12/16).
- Permanences régulières les mercredis et samedis au local, bureau 29. Accueil les autres jours sur RV.

X - VALORISATION DU BENEVOLAT

- Nombre d'adhérents en 2016 : 987 dont 13 individuels, les autres répartis dans les 21 associations ayant cotisé.
- Activité des bénévoles : plus de 5000 heures (équivalent de 625 jours de 8 heures). Le nombre exact n'ayant pu être défini par manque de données... Les heures de déplacement et d'immobilisation n'ont pas été prises en compte.

Le bénévolat pourrait être valorisé sur la base tarifaire horaire :

- 8,71 € pour les stagiaires
- 12,05 € pour les bénévoles non spécialistes
- 30 € pour les administrateurs, experts internes, personnes assurant une représentation
- 50 € pour les experts externes du réseau .

Estimation supérieure à 50 000 € pour 2016.